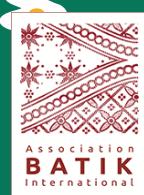


# ACCUEILLIR DES PERSONNES MIGRANTES

Guide à destination de professionnel·les  
souhaitant accueillir

DANS LES ZONES  
RURALES



# SOMMAIRE

## Introduction

p.4

Pourquoi ce guide ?  
À qui s'adresse-t-il ?

## 1/ Comprendre le parcours des personnes réfugiées

p.5

Qui sont les personnes réfugiées et les demandeurs d'asile ?  
Le parcours après l'arrivée en France  
Les conséquences sur la santé mentale et l'intégration sociale  
Les barrières linguistiques et l'accès à l'information :  
- L'insertion professionnelle et sociale  
- L'accès aux services sociaux et à la santé

## 2/ Accueillir en pleine nature : un environnement propice à l'intégration

p.10

Découvrir le milieu agricole et artisanal lors d'un séjour

## 3/ Paroles d'acteurs : retours d'expérience pour un séjour réussi

p.25

## 4/ Pour aller plus loin... Où s'engager ?

p.30

## 5/ Questions fréquentes (FAQ)

p.36

# Introduction

## Pourquoi ce guide ?



L'accueil des personnes réfugiées représente une occasion unique pour les accueillant.es de contribuer, à leur échelle, à l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes, souvent confronté·e·s à des situations de précarité extrême.

**Migr'action**, porté par l'association BATIK International, est un projet destiné à renforcer l'accueil des personnes réfugiées en milieu rural et périurbain. Il s'inscrit dans une démarche de **soutien à l'insertion de ces dernières**, notamment par une immersion dans des environnements leur permettant de découvrir de nouveaux métiers - principalement dans les secteurs agricoles et artisanaux- afin de développer de nouvelles compétences, s'approprier un territoire et créer des liens avec les communautés locales.

En rendant possible cette rencontre interculturelle, Migr'action offre aux personnes réfugiées un cadre propice pour améliorer leur situation, en particulier sur le plan psychologique et social, souvent fragilisé par leur parcours migratoire.

Ce guide a pour objectif de fournir aux accueillant.es une meilleure compréhension des parcours migratoires et des défis auxquels sont confronté·e·s les personnes réfugiées, afin de changer le regard posé sur ces dernières et favoriser la création d'un espace d'accueil.

Ce guide vise à :

- Informer sur les différentes étapes du parcours migratoire
- Sensibiliser aux réalités sociales, culturelles et légales liées à l'accueil des personnes réfugiées
- Promouvoir l'inclusion en milieu rural, en montrant comment l'accueil des personnes réfugiées peut contribuer à enrichir la dynamique sociale et professionnelle des espaces ruraux et des secteurs d'activité agricoles et artisanaux.

## À qui s'adresse-t-il ?



Ce guide s'adresse aux personnes qui ont à cœur de participer à l'accueil des personnes réfugiées en milieu rural. Loin des grands centres urbains, elles sont des acteur·rice·s précieux·ses pour permettre à chaque personne réfugiée de se reconstruire, d'apprendre et d'évoluer dans un environnement calme et sûr.

Chaque accueillant·e, à son échelle, est capable de contribuer de manière significative à l'intégration des personnes réfugiées, offrant ainsi un véritable tremplin vers un avenir plus serein.

Accueillir des personnes réfugiées, c'est avant tout une rencontre interculturelle. C'est la possibilité d'apprendre les uns des autres, d'ouvrir des espaces de dialogue et de partage. **Le lieu d'accueil peut devenir un lieu d'échanges** où l'on tisse des liens solides, respectueux et bienveillants, en prenant soin des personnes qu'elles accueillent. Au-delà de comprendre la réalité des personnes réfugiées, il s'agit de **co-créer ensemble un environnement d'accueil**.

Que l'on soit ou non expérimenté·e dans l'accueil de personnes réfugiées, chaque accueillant·e apporte avec lui ou elle des compétences essentielles, des valeurs de solidarité et de convivialité qui sont précieuses pour ce chemin commun.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES RÉFUGIÉ·E·S

Les personnes réfugié·e·s ont besoin d'un espace pour se retrouver, réfléchir et pour reprendre confiance en elles et eux. La bienveillance et l'accueil contribueront à ce processus de reconstruction, tant personnel que professionnel. **Être présent·e et attentif·ve** à leurs besoins, tout en respectant leurs rythmes et leurs attentes, permettra de tisser des liens durables et respectueux.

Dans ce processus, **Batik International** joue un rôle d'intermédiaire entre les accueillant·e·s et les **acteur·ices sociaux·les** qui soutiennent et accompagnent administrativement les personnes réfugiées.

Batik International facilite les échanges et s'assure que chaque partie bénéficie du soutien nécessaire tout au long du parcours.

Cela inclut l'orientation dans les démarches administratives, la formation à la gestion interculturelle, ainsi que l'accompagnement dans l'insertion des personnes réfugiées au sein des lieux qui accueillent.



# 1

## Comprendre le parcours des personnes réfugiées



## QUI SONT LES PERSONNES RÉFUGIÉES ET LES DEMANDEURS D'ASILE ?

Lorsqu'on parle de personnes réfugiées, de demandeur·euse·s d'asile ou de personnes sans papiers, il est essentiel de bien comprendre les différences juridiques entre ces catégories, car elles déterminent les droits et la situation administrative des personnes concernées.

### Personne sans papiers



Une personne sans papiers est une personne qui vit en France sans autorisation légale de séjour, soit parce qu'elle est entrée sur le territoire de manière irrégulière, soit parce que son titre de séjour a expiré et qu'elle ne l'a pas renouvelé ou encore parce qu'elle n'a pas entamé une démarche de régularisation.



Les personnes sans papiers ne sont pas reconnues par les autorités comme ayant un droit légal de séjour en France.



## DROITS ET CONDITIONS

Les personnes sans papiers se trouvent en situation irrégulière, ce qui implique qu'elles n'ont pas accès aux droits sociaux, comme l'aide au logement, les prestations sociales ou les services de santé, sauf dans des cas exceptionnels (par exemple, l'Aide médicale d'État (AME) pour les soins médicaux, ou l'accès à l'éducation pour les mineur·e·s).

Elles courrent également un risque d'expulsion et peuvent être placées en centre de rétention administrative si elles sont arrêtées, avant d'être renvoyées dans leur pays d'origine.



## PROCESSUS DE RÉGULARISATION

Les personnes sans papiers peuvent être régularisées sous certaines conditions. Entre autres, si elles ont des enfants scolarisés en France, si elles prouvent une certaine ancienneté sur le territoire, ou d'une situation d'embauche et économique stable.

Dans la pratique, ces démarches peuvent durer très longtemps, au point que des personnes restent finalement avec des titres de séjour qu'elles renouvellent toute leur vie. Lorsqu'une personne vient d'arriver et selon sa situation, elle peut entamer les procédures d'une demande d'asile et entrer en situation de régularité temporaire, jusqu'à l'obtention d'une réponse à cette demande.

En 2024, 31 250 personnes sans papiers ont été régularisées, correspondant à une baisse de 10% par rapport à 2023. Quant aux expulsions, elles ont augmenté de 26,7%.

<sup>1</sup>

France Info, Immigration en France : le nombre d'expulsions en hausse en 2024, celui des régularisations des personnes sans papiers en baisse, 04 février 2025

## Demandeur·euse d'asile



Après un dépôt de dossier, tant que la demande n'a pas été examinée, la personne est en situation régulière temporaire avec un statut précaire. Les droits d'un·e demandeur·euse d'asile sont limités et dépendent de l'examen de sa demande.



Un·e demandeur·euse d'asile est une personne qui a quitté son pays en raison de persécutions ou de risques graves (guerre, violences politiques, ethniques ou religieuses, etc.) et qui demande la protection du pays d'accueil (ici la France).



## DROITS ET CONDITIONS

Un·e demandeur·euse d'asile peut bénéficier d'un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeur·euse·s d'asile (CADA).

En revanche, il peut arriver, par manque de places, qu'il n'y ait pas d'hébergement et que les personnes se retrouvent à la rue malgré leur situation régulière temporaire, créant une barrière à l'accès à des services sociaux et à un suivi personnalisé. L'accès aux services de soins est limité, par manque de ressources et dispositifs adaptés au public.



## DROITS ET CONDITIONS

En parallèle, il ou elle n'a pas accès librement au marché de l'emploi. Ce droit d'accès au travail est souvent restreint pendant la durée de la procédure de demande d'asile.

6 mois après le dépôt de la demande d'asile, une demande d'autorisation de travail est possible mais est à ce jour très difficile d'obtenir.



## PROCESSUS DE DEMANDE

En France, le processus de demande d'asile s'effectue auprès de l'Office français de protection des personnes réfugiées et apatrides (OFPRA). L'examen de la demande peut prendre plusieurs mois, voire des années, selon la complexité de la situation de la personne et les recours juridiques éventuels.

En 2024, la France a reçu un peu plus de **153 000 demandes d'asile** en première instance à l'OFPRA avec environ **38% de demandes acceptées**.

Cette situation varie en fonction des pays d'origine des demandeur·euse·s, avec des demandes en provenance principalement de pays comme (dans l'ordre croissant) l'Ukraine, l'Afghanistan, la Guinée, le Congo et la Côte d'Ivoire<sup>2</sup>. Ce classement varie d'une année à l'autre en fonction des conflits géopolitiques.



## Réfugié·e

Si la demande d'asile est acceptée, la personne obtient le statut de réfugié. Ce statut est accordé à toute personne qui prouve qu'elle a quitté son pays en raison de persécutions liées à son appartenance à un groupe ethnique, religieux, ou politique, et qui craint des représailles ou une menace pour sa vie dans son pays d'origine.



## DROITS ET CONDITIONS

Une personne réfugiée obtient le droit de rester en France de manière permanente ou temporaire (selon les décisions administratives) et a accès à l'ensemble des droits sociaux, y compris l'accès à l'emploi, la sécurité sociale, un logement, et le droit à la protection contre l'expulsion vers son pays d'origine.



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Une personne réfugiée dispose d'un titre de séjour de longue durée et peut être éligible à une naturalisation après 5 ans de résidence en France, sauf circonstances exceptionnelles.

Les personnes réfugiées peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement pour leur intégration professionnelle et sociale.

En 2024, environ 70 000 personnes ont obtenu le statut de réfugié·e en France. Ces demandes comprennent celles accordées en recours par la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Auprès de l'OFPRA c'est près de 4 demandes sur 10 qui sont accordées.

## Apatride



L'apatride est une personne qui n'est reconnue par aucun pays comme citoyen·ne.



## DROITS ET CONDITIONS

Les apatrides sont protégés par le droit international et bénéficient des mêmes droits que les personnes réfugiées en matière de protection contre l'expulsion, ainsi que des droits à l'accès à un hébergement, à la santé et une aide à l'intégration.



## PROCESSUS DE DEMANDE

Évaluation dans les mêmes conditions que la demande d'asile, pour savoir dans quelle mesure la personne est rattachée civilement ou non à un pays.



Beaucoup de personnes, qu'elles soient sans papier, en demande d'asile ou ayant obtenu le statut réfugié, ne connaissent pas l'ensemble des droits auxquels elles ont accès.

Cela est souvent dû à la barrière de la langue et d'un système administratif complexe qui rend les informations opaques.



## LE PARCOURS APRÈS L'ARRIVÉE EN FRANCE



Le parcours des demandeur·euse·s d'asile en France est un processus long, souvent semé d'embûches, et marqué par une grande complexité juridique et administrative.

La durée de l'attente et la complexité des démarches sont des freins majeurs à l'insertion des demandeur·euse·s d'asile dans la société française.

La transition vers un statut stable (réfugié·e ou autre protection) est parfois longue, et les demandeur·euse·s se retrouvent souvent dans une zone grise.

De plus, la reconnaissance de ce statut, bien qu'une étape importante, ne garantit pas immédiatement un accès aux ressources nécessaires à l'insertion.

Il faut ensuite passer par plusieurs démarches administratives longues et complexes pour bénéficier d'une protection sociale durable, accéder au marché de l'emploi, accéder à un logement stable et commencer à reconstruire une vie.

**En moyenne, une personne réfugiée·e met environ 10 ans avant de retrouver une situation stable et digne,** après avoir obtenu le statut de réfugié.



## LES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ MENTALE ET L'INTÉGRATION SOCIALE

Tous ces défis administratifs et juridiques ont un impact direct sur la santé mentale des demandeur·euse·s d'asile et des personnes réfugiées. **Le stress, l'anxiété et la dépression** sont fréquents en raison de l'incertitude sur leur avenir et des difficultés rencontrées dans le processus d'intégration.

La situation précaire de nombreux demandeur·euse·s d'asile et de certaines personnes réfugiées pour qui elle persiste, génère **des sentiments d'exclusion**, qui rendent l'insertion sociale encore plus difficile.

## LES TRAUMATISMES LIÉS À LA MIGRATION



Les personnes réfugiées sont souvent porteuses de **traumatismes** dûs à des violences, des conflits ou des persécutions subies dans leur pays d'origine, lors de leur parcours migratoire et/ou à leur arrivée en France. Ces expériences peuvent affecter profondément leur **santé mentale**, conduisant à des troubles tels que l'anxiété, la dépression ou le stress post-traumatique.



Les femmes réfugiées, en particulier, sont exposées à des formes spécifiques de violence : **violences sexuelles, mariages forcés, violences domestiques ou exploitation**.

Ces violences peuvent survenir tout au long du parcours migratoire, parfois dans des contextes où elles sont contraintes de dépendre de figures masculines (comme des passeurs), qu'elles soient proches ou inconnues. Ces agressions s'ajoutent à des discriminations liées à la fois à leur statut de migrante et de femme, les plaçant dans une position de vulnérabilité accrue.



Du côté des hommes, le contexte migratoire peut engendrer **une déstabilisation identitaire**, notamment lorsqu'ils ne peuvent plus assumer les rôles masculins traditionnellement valorisés, comme ceux de pourvoyeur ou de protecteur.

Ce sentiment de **perte de contrôle ou de dévalorisation** peut être une source de souffrance réelle. Toutefois, il est important de souligner que cette souffrance est également liée à la remise en question de leur priviléges sociaux par rapport aux femmes. Dans certains cas, cette frustration peut se traduire par des comportements violents envers les femmes, reproduisant ou exacerbant des dynamiques sexistes dans le contexte de l'exil.

# LES BARRIÈRES LINGUISTIQUES ET L'ACCÈS À L'INFORMATION



La **barrière linguistique** demeure l'un des plus grands obstacles à l'insertion des personnes réfugiées. Ne pas maîtriser la langue du pays d'accueil limite l'accès aux **services sociaux**, à l'**emploi**, et rend difficile la participation à la **vie sociale et professionnelle**.

En France, bien qu'il existe aujourd'hui de nombreux dispositifs gratuits pour apprendre la langue, comme **les cours de français langue étrangère (FLE)**, ces formations connaissent des limites.

Par exemple, l'accès à ces cours est parfois limité par un manque de places disponibles, exige un niveau de base minimum à l'inscription, ou possède un contenu inadapté au public, parfois illétré.

De plus, les **parcours linguistiques peuvent être longs**, ce qui rend difficile la possibilité de suivre une formation tout en travaillant pour subvenir à ses besoins.



La **méconnaissance des ressources disponibles** et des services publics, notamment en matière de logement, d'emploi et de santé, peut aggraver la situation de précarité des personnes migrantes.

Bien que des structures associatives existent pour fournir de l'information et de l'aide, leur **manque de ressources** et la **saturation** des dispositifs rendent l'accès à ces informations difficile.

Cela est particulièrement vrai pour ceux et celles qui n'ont pas encore acquis un niveau de langue suffisant ou qui sont isolé·e·s.

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE



L'insertion dans le marché du travail est un des aspects les plus complexes du parcours des personnes réfugié·e·s.

Lorsque ce droit leur est accordé, l'accès au **marché du travail** est souvent limité, soit par l'offre saturée dans certains secteurs, soit par des **discriminations** liées à leur statut de migrant·e et à leurs origines.

De plus, la reconnaissance des diplômes acquis dans leur pays d'origine n'est pas toujours valide selon les pays, ce qui pousse les personnes à s'orienter vers des postes ne correspondant pas à leurs qualifications.



## L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX ET À LA SANTÉ



Les personnes réfugiées ont en principe accès aux soins de santé, mais cet accès reste dans la pratique souvent limité.

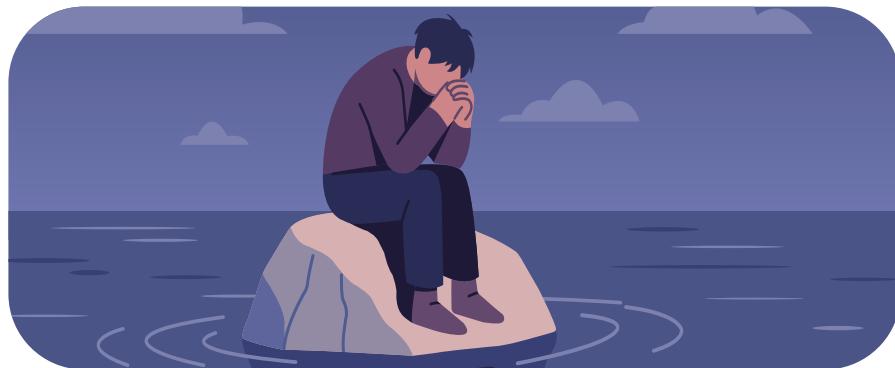
Les femmes, en particulier, rencontrent des difficultés pour accéder à des services adaptés à leurs besoins spécifiques, comme **la santé sexuelle et reproductive** (contraception, suivi de grossesse, prise en charge des violences sexuelles). Ces freins sont liés à un manque de structures spécialisées et à des barrières linguistiques et culturelles.

Par ailleurs, **les soins en santé mentale**, essentiels après des parcours souvent marqués par la

violence ou l'exil, sont rarement pensés pour répondre aux réalités des personnes réfugiées, qu'elles soient femmes, hommes ou enfants. L'accès est souvent entravé par des délais, le manque de traduction, ou une prise en charge inadaptée.

Les mineur·e·s réfugié·e·s, accompagnés ou non, font face à des défis spécifiques, notamment en matière de **scolarisation et d'intégration**.

Avec un accompagnement approprié, ces obstacles peuvent néanmoins être surmontés, permettant une reconstruction durable dans le pays d'accueil.



2

Accueillir en  
pleine nature : un  
environnement  
propice à  
l'intégration

Les lieux d'accueil dans la nature (ferme agricole, éco-lieux, tiers lieux) offrent un cadre de travail particulièrement favorable aux personnes réfugiées.

En s'éloignant du stress des grandes villes, ces espaces permettent de découvrir un secteur d'activité concret, porteur de sens et ancré dans les réalités écologiques.

Ils favorisent également le partage de savoir-faire, la valorisation des compétences et l'intégration dans un environnement basé sur la solidarité et le respect des rythmes naturels.

### Un cadre propice à la reconstruction et au bien-être

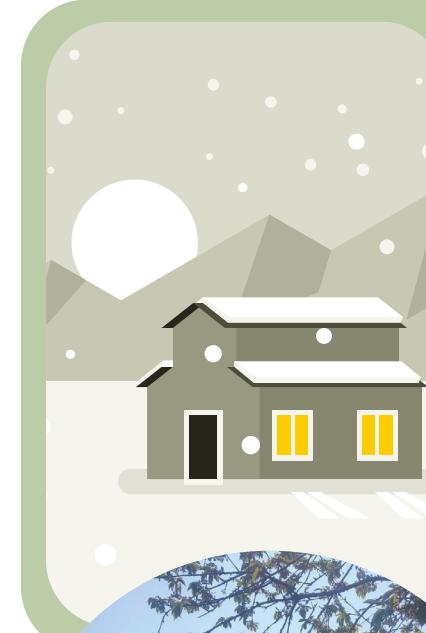


Les zones rurales et la nature sont un cadre propice à la reconstruction physique et mentale des personnes réfugiées. Elles sont immergées dans un environnement naturel qui facilite la guérison des traumatismes rencontrés lors de leur parcours migratoire.

Le cadre et le mode de vie, les activités pratiques, mais aussi les moments de convivialité et les échanges culturels créent des liens solides et permettent aux personnes réfugiées de se reconstruire dans un cadre sécurisant.



### Redynamiser les zones rurales



Le secteur agricole est actuellement un bassin d'emploi. Les personnes réfugiées, de par leurs expériences dans leur pays d'origine, et de par leur volonté de s'insérer sur le marché du travail, sont des personnes ayant le potentiel de répondre à ces opportunités d'emploi et contribuer à redynamiser le secteur.

En créant ce réseau d'accueil entre les personnes issues du milieu rural agricole et artisanal et les personnes réfugiées, par les immersions, il s'agit de créer des opportunités pour répondre aux besoins réciproques de chacun.e.

# DÉCOUVRIR LE MILIEU AGRICOLE ET ARTISANAL LORS D'UN SÉJOUR

## En amont de l'organisation d'un séjour d'immersion

Avant de pouvoir organiser un séjour d'immersion, l'équipe de Migr'action doit pouvoir identifier les deux publics avec lesquels elle souhaite créer un réseau d'accueil : d'un côté, les personnes réfugiées et de l'autre, les accueillant.es.

1

### IDENTIFIER LES PERSONNES RÉFUGIÉES



Les portes d'entrée sont principalement les **centres d'hébergement** où résident et sont accompagnées les réfugié·es. Après les avoir identifié·es, il s'agit de les rencontrer.

Pour cela, nous mettons en place des ateliers collectifs pour leur présenter d'une part notre initiative, d'autre part leur faire mieux appréhender le milieu rural et **présenter les métiers agricoles et artisanaux** et les postes disponibles sur le territoire.

Après avoir présenté plus amplement le territoire dans lequel les personnes se trouvent et suscité un intérêt pour ces zones, nous leur proposons de partir en immersion quelques jours.

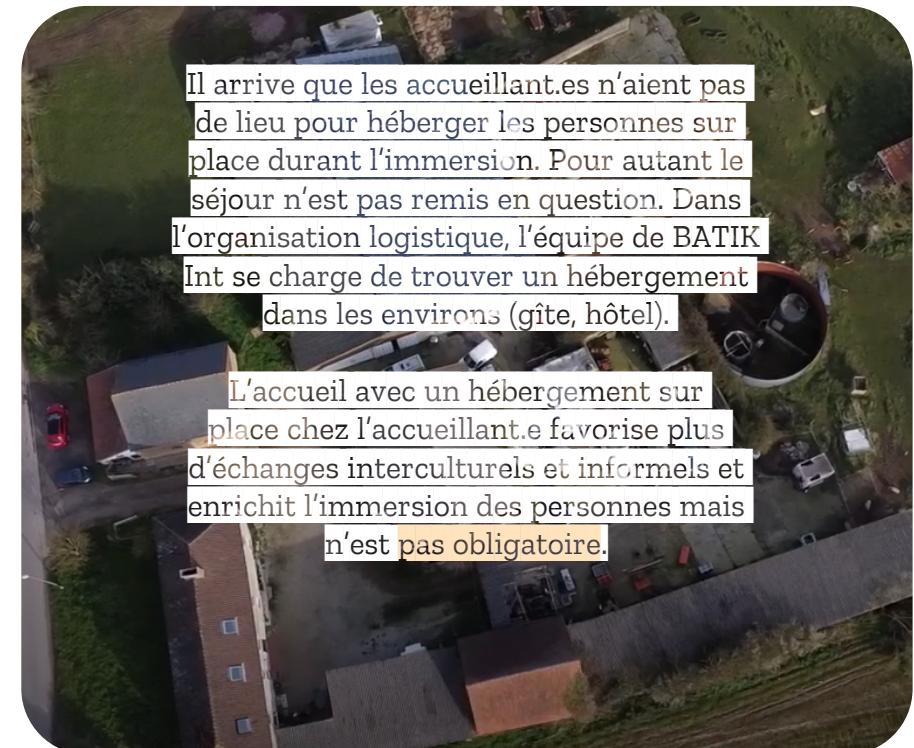
Cette immersion est un moyen transitoire vers leur **intégration**, d'autant plus lors de périodes d'attente.

En parallèle, nous nous rapprochons d'accueillant·es, qui sont des personnes volontaires pour rencontrer, accueillir et partager leur métier avec les réfugié·es.

Les **réseaux d'agriculteur·trices** sont nos canaux principaux afin d'être en lien avec des personnes intéressées.

Il arrive que les accueillant·es n'aient pas de lieu pour héberger les personnes sur place durant l'immersion. Pour autant le séjour n'est pas remis en question. Dans l'organisation logistique, l'équipe de BATIK Int se charge de trouver un hébergement dans les environs (gîte, hôtel).

L'accueil avec un hébergement sur place chez l'accueillant·e favorise plus d'échanges interculturels et informels et enrichit l'immersion des personnes mais n'est pas obligatoire.



## L'organisation du séjour

BATIK International est ensuite l'intermédiaire entre le lieu d'accueil pour le séjour et les participant.es pour organiser le séjour sur le plan logistique.

L'équipe s'appuie des travailleurs sociaux qui accompagnent les personnes pour mieux connaître les profils, veiller à transmettre les informations et bien faire comprendre les conditions du déroulement du séjour.



## LES ÉTAPES D'ORGANISATIONS D'UN SÉJOUR

1



Identification  
d'un centre qui  
accompagne des  
personnes réfugiées

2



Atelier collectif -  
Rencontre avec le  
public cible

3



Trouver un lieu parmi notre  
réseau d'accueillant.e  
et convenir de dates  
possibles pour un accueil

4



Le public et le lieu  
matchent

5



Mise en place logistique du  
séjour (Dates, Moyens de  
transports, Nourriture et  
Hébergement)

6



Séjour

## Pendant le séjour d'immersion

### DURÉE

Le séjour d'immersion dure en moyenne entre 3 et 7 jours. La durée est déterminée en priorité en fonction des envies et des capacités des accueillant.es.

Puis, il prend en compte les besoins de la personne réfugiée. En général, une durée de 5 jours convient généralement afin que le séjour ne soit pas trop lourd pour chacun.e.



### ACTIVITÉS

Il s'agit de pouvoir faire découvrir son métier, son mode de travail, et son mode de vie plus largement, surtout lorsqu'il y a un hébergement sur place et que le quotidien se partage.

## Pas de panique !

## Pas besoin d'absolument combler tous les trous !

Il est important de laisser à la fois de l'espace aux accueillant.es pour souffler et aux participant.es pour se retrouver avec eux même ou avec leur famille à distance.

La convention signée en amont rappelle par ailleurs l'importance de respecter le mode de vie de chacun et les règles de vie commune pour ne heurter qui que ce soit (par exemple : la plupart des participant.es ont des rituels culturels ou pratiques religieuses qu'il est important de laisser pratiquer).



Le programme du séjour est fixé à l'avance, au moins dans les grandes lignes, afin de pouvoir dégager du temps aussi pour d'autres activités.

Lorsque c'est possible et pertinent, nous complétons les activités de pratique professionnelle du séjour par une découverte des environs (balade en ville, randonnée) ou une activité culturelle (atelier manuel, visite musée, jardinage en ville dans un centre social).

## Exemple de programme d'un séjour sur une semaine

	Matin	Midi	Après-midi	Soir	Soirée
Lundi	L'équipe de Batik Int. récupère les participant.es	Déjeuner pour faire connaissance, s'introduire et rappeler le déroulement du séjour	Arrivée et installation sur les lieux de l'accueil. Présentation et visite du lieu		Autonomie
Mardi	Premières activités <i>Ex : soin aux animaux et entretien de l'exploitation</i>		Balade en ville		Autonome Jeux à disposition / Film / Discussion
Mercredi	Récolte		Vente au marché		Autonomie
Jeudi	Semis	<b>Préparation du repas en collectif</b>	Randonnée		Soirée interculturelle et festive autour d'un repas partagé
Vendredi	Retour séjour. Rangement et nettoyage	Départ	Retour des participant.es à leur résidence		



## Après le séjour d'immersion

### VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE

La remise d'une attestation de séjour permet d'**officialiser administrativement** et de donner une valeur à l'expérience vécue, utile pour l'insertion sociale et/ou professionnelle du participant.

Cette attestation est complétée par un **bilan de compétences** (pour des séjours de plus de 2 jours). Ce bilan de compétences est rempli par l'encadrant.e du séjour avec l'accueillant.e. Il permet de valoriser la participation de chaque personne, d'attester les compétences et les capacités qui ont pu être observées et/ou la mise en pratique par le participant.

Les séjours d'immersion peuvent être un **élément ajouté à un CV** permettant d'enrichir les expériences professionnelles vécues en France par les personnes réfugiées.



Certain.es réfugié.es disposent d'expériences en milieu agricole, mais il est difficile de le prouver sans diplôme. Ce bilan peut leur permettre de **prouver leurs connaissances** à un éventuel employeur.

### PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE PARCOURS SOCIO-PROFESSIONNEL DES PARTICIPANT.ES

Après les séjours d'immersion, un retour est fait auprès des **travailleurs sociaux référents** qui accompagnent les personnes réfugiées.

L'équipe de BATIK International propose de **renforcer cet accompagnement** sur le plan professionnel, notamment agricole, par l'accès à des offres d'emploi, de formation ou en réitérant l'expérience au besoin spécifique identifié par le.la participant.e.

L'accompagnement professionnel **s'adapte à chaque besoin**. Il peut s'agir de démarches administratives et sociales non abouties (ouverture de droit sociaux, inscription à France Travail, inscription pour passer le permis, etc.) et de démarches liées à la recherche d'emploi (réaliser un cv, identifier des opportunités d'emploi, de formation).



## GARDER CONTACT

Nous attachons une grande importance au **maintien du lien** avec les participant·es, même après leur séjour. Certain·es accueillant·es partagent également ce souhait.

Avec l'accord de chacun·e, **les contacts peuvent être échangés** à l'issue de l'accueil afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de garder le contact et de faire perdurer les liens créés.



### Apport du séjour d'immersion

#### Pour les personnes réfugiées

- Découvrir un **métier** / pratiquer des activités manuelles
- Découvrir un nouvel environnement  
être dans un cadre paisible et travailler sur son **bien-être**
- Faire la connaissance de nouvelles personnes et **nouer des liens**
- Pratiquer le **français**  
réfléchir à son projet professionnel

#### Pour les accueillant·es

- **Faire découvrir** son métier, son savoir-faire et son lieu de travail/de vie
- Contribuer à l'**insertion** des personnes réfugiées à leur échelle
- Se sentir **moins seul** et isolé
- Être **plus ouvert** à l'autre
- Avoir un **soutien** dans ses activités
- Identifier des personnes potentiels pour un **poste** ou la **reprise** d'une activité/d'une ferme

#### Pour les deux

- **Apprendre** et **partager** des savoirs faires propre à chacun.e
- Avoir des **échanges interculturels**
- Découvrir une nouvelle culture
- Favoriser l'expérience d'un **vivre-ensemble** en partageant son quotidien
- **Changer de regard** et réduire les à priori et les stéréotypes qu'on peut avoir des personnes ou des espaces
- Partager des moments de vie

# 3

## Paroles d'acteurs : retours d'expérience pour un séjour réussi



### Préparer son accueil et planifier son séjour

Batik International s'assure de planifier en amont le séjour et ses activités. L'organisation des journées est pensée pour offrir un **cadre stable et bienveillant** : l'idée est de créer un équilibre entre activités pratiques, détente et échanges.

Prévoir des moments de pause, des activités sociales, et des moments de découverte, permet à chacun·e de **se ressourcer** tout en tissant des liens.

Les repas partagés, bien qu'ils ne soient pas obligatoires, représentent une belle occasion de **renforcer les liens interculturels** et de favoriser la convivialité.

Il est également essentiel de **rester flexible** pour adapter la journée aux besoins et aux rythmes de chacun·e, qu'il s'agisse des personnes accueillies ou des accueillant·e·s.

### Favoriser la participation

La **participation** des personnes accueillies à l'ensemble du programme du séjour est **communiquée et envisagée** en amont du séjour.

La **présence d'un encadrant.e** sur le séjour permet que la responsabilité d'assurer des activités permanentes pour les participant.es n'incombe pas totalement aux accueillant.es.

La participation aux diverses activités du séjour est encouragée dans un cadre respectueux des besoins, des limites, et du rythme de chacun.e.



## Reconnaître les signaux de stress ou d'épuisement

La **santé mentale** des personnes réfugiées est un aspect fondamental de leur bien-être, souvent influencé par des expériences traumatisantes.

Elles peuvent traverser des moments de grande **vulnérabilité**, notamment en raison de troubles tels que l'anxiété, la dépression ou le stress post-traumatique, qui affectent leur **état émotionnel, psychologique et social**.



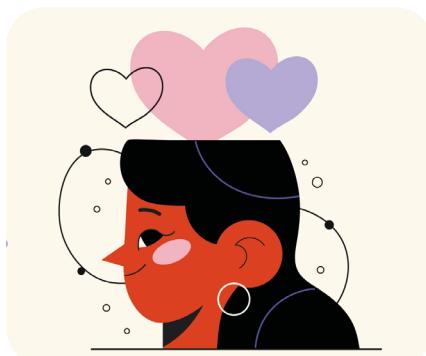
Ces émotions peuvent se manifester par des signes de stress, tels que l'irritabilité, l'isolement, des troubles du sommeil ou une difficulté à se concentrer.

Il est important de **rester attentif·ve** aux signes de détresse, même lorsque ceux-ci ne sont pas visibles de manière évidente.

Créer un **environnement bienveillant et sécurisant** est essentiel pour permettre aux personnes réfugiées de se sentir à l'aise pour partager leurs émotions.



Elles doivent pouvoir exprimer leurs difficultés sans crainte de jugement, comme être libre de partager ou non leurs expériences, leur histoire, et **recevoir le soutien** nécessaire dans un cadre où elles se sentent comprises et soutenues.



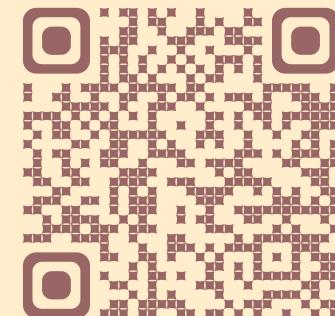
La présence d'**encadrant.e** est prévue pour **faciliter les échanges** et être l'intermédiaire dans chaque situation.

Les activités pensées dans le programme du séjour permettent aussi de prendre en compte la santé mentale des personnes accueillies.



## TÉMOIGNAGES

Découvrez les témoignages de Éric (accueillant) et Bhuchung (participant)





« Je n'ai pas fait de différence sur le fait que ce soit des personnes réfugiées. C'était très agréable, car il y avait un véritable sentiment d'hospitalité de la part des participant·es et une très bonne organisation. C'était autant de l'accueil pour eux que pour moi, notamment pour les repas qui étaient délicieux. »

« J'adore montrer comment je fais du fromage dans ma ferme, tout en sachant que dans votre pays, vous faites peut-être différemment. »

« Quand j'étais petit, j'étais agriculteur. Alors j'ai aimé venir et découvrir comment on fait ici. J'ai pu partager ma culture et mes conditions. »

« C'était aussi sympathique de pouvoir partager une randonnée avec mes amis et eux, et de partager le restaurant tous ensemble. »



# 4

## Pour aller plus loin...

Comprendre en quoi les personnes accueillies restent des personnes vulnérables, par leur parcours ou les droits auxquels elles (n')ont (pas) accès, est crucial pour offrir un accueil serein.

Voici quelques ressources clés sous différents supports qui peuvent aider à mieux appréhender les enjeux juridiques, administratifs et sociaux liés à l'accueil des personnes réfugiées :

### Lectures

- **Oui, il y a des réfugiés heureux en France** - Maher Akhtiar et Nicolas Delecourt
- **L'Odyssée d'Hakim** (bande dessinée) – Fabien Toulmé
- **L'Odyssée d'Hakim : intégrale** - tomes 1 à 3 - Fabien Toulmé
- **Change ton monde** - Cédric Herrou, Marion Gachet Dieuzeide et Michel Henry
- **Le petit guide « Les préjugés sur les réfugiés »** de la Cimade

Un guide pratique pour déconstruire les stéréotypes et les préjugés sur les réfugiés. Il aide à mieux comprendre leurs parcours, les défis qu'ils rencontrent, et à adopter une attitude plus inclusive et bienveillante.  
<https://www.lacimade.org/actions-ressource/petits-guides-de-sensibilisation-et-photolangages/>



## Audiovisuel

- **Welcome** (2009) : Ce film raconte l'histoire de Bilal, un jeune réfugié kurde qui tente de rejoindre l'Angleterre à la nage, et la solidarité d'un maître-nageur qui l'aide. Il aborde de manière poignante les défis du parcours migratoire et les difficultés administratives auxquelles sont confrontées les personnes réfugiées.
- **Les Nageuses** (2022)
- **L'histoire de Souleymane** – Boris Lojkine (2024)
- **Moi, Capitaine** – Matteo Garrone (2024)
- **Les Étrangers** (2009) : Ce documentaire offre une réflexion sur les expériences des réfugiés en France, leurs attentes, leurs peurs et leurs espoirs. Il permet de sensibiliser aux réalités vécues par les personnes réfugiées et de mieux comprendre leur intégration dans la société.
- **D'égal à égal** – Association A4 – Rencontre avec les paysans.  
es <https://vimeo.com/770515263?share=copy>



## Où s'engager ?

### Au niveau national

La Cimade

Site web : <https://www.lacimade.org/regions/normandie/>

### Madera

Site web : <https://madera-asso.org/>  
Email : [contact@madera-asso.org](mailto:contact@madera-asso.org)

### GISTI - Groupe d'information et de soutien des immigrés

Email : [gisti@gisti.org](mailto:gisti@gisti.org)  
Antenne pour chaque ville

### Plateforme Faire – Association Revivre (Caen)

Email : [fair@revivre-asso.org](mailto:fair@revivre-asso.org)

### Dans la région Normandie

#### Association pour les Réfugiés du Calvados (ARCAL)

9 rue Mélingue - 14000 CAEN.  
0608281052.  
Email : [arcalbn@yahoo.fr](mailto:arcalbn@yahoo.fr)  
Mardi et jeudi de 14h à 17h

#### Collectif d'Aide aux Migrants de Ouistreham (CAMO)

Email : [collectifamo@gmail.com](mailto:collectifamo@gmail.com)

### Dans la région AURA

#### Voies libres drôme - Collectif d'accompagnement aux migrants

Email : [voies\\_libres\\_drome@riseup.net](mailto:voies_libres_drome@riseup.net)

### Sorosa

Email : [contact@sorosa.fr](mailto:contact@sorosa.fr)

### Exilés et Crestois

Email : [exiles-et-crestois@riseup.net](mailto:exiles-et-crestois@riseup.net)

### Passerelles

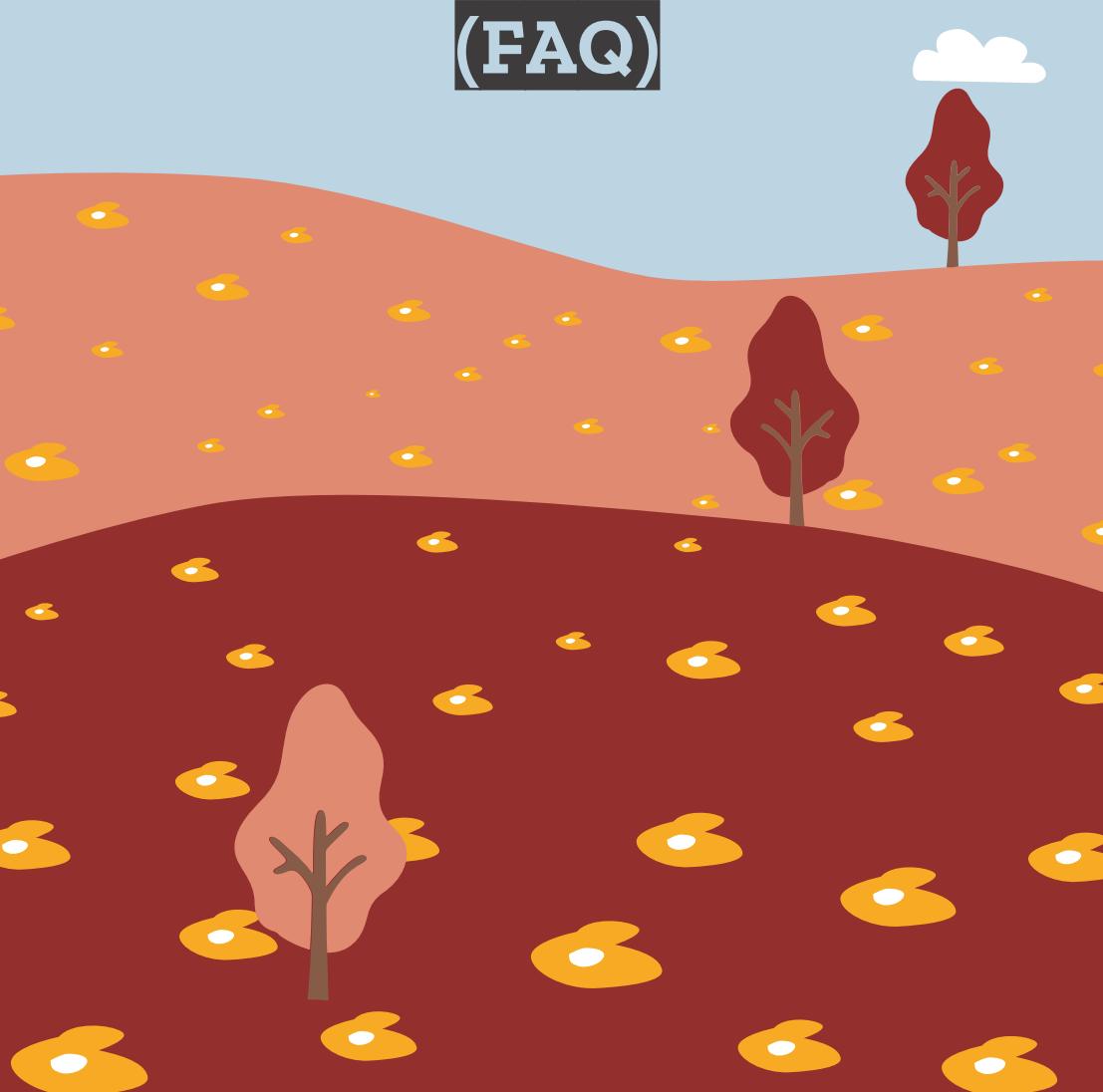
Email : [chloeterre@yahoo.fr](mailto:chloeterre@yahoo.fr) OU [catherine.desroches@free.fr](mailto:catherine.desroches@free.fr)

### Accueil migrants de la Vallée du Doux

Email : [accueil.migrants.lamastre@gmail.com](mailto:accueil.migrants.lamastre@gmail.com)

# 5

## Questions fréquentes (FAQ)



### A. ORGANISATION ET LOGISTIQUE

#### 1. Quelles conditions de logement dois-je offrir ?

→ Si c'est chez vous : Un espace privé pour la personne accueillie (chambre ou lieu calme), ainsi qu'un accès aux commodités de base (toilettes, salle de bain, cuisine).

→ Si c'est à l'extérieur : Batik International se charge de fournir les mêmes conditions d'accueil dans un gîte à proximité.

#### 2. Dois-je fournir tous les repas ?

Non, mais il est recommandé de partager certains repas pour favoriser la rencontre. Le déjeuner partagé hebdomadaire est souvent apprécié.

#### 3. Qui prend en charge les frais (logement, nourriture, etc.) ?

L'intégralité des frais est à la charge de Batik International, mais des aides ponctuelles ou des partenariats avec des associations peuvent être possibles.

### B. ASPECT LÉGAL ET ADMINISTRATIF

#### 4. Ai-je besoin de signer un contrat ou une convention ?

Oui, une convention d'accueil clarifiant les engagements des deux parties est signée pour chaque séjour.

#### 5. Quelles sont mes responsabilités légales en tant qu'accueillant·e ?

Vous devez assurer un accueil respectueux et sécurisé, sans exploitation ni obligation de travail.

#### 6. Dois-je déclarer cet accueil à une autorité administrative ?

Cela n'est pas nécessaire, Batik International se charge de faire le lien entre les différents acteurs.rices autour du projet.

## C. COMMUNICATION ET BARRIÈRES CULTURELLES

### 7. Comment gérer les barrières linguistiques ?

Utilisez des outils de traduction (Google Translate, dictionnaires), privilégiez des gestes et parlez lentement. Favorisez l'apprentissage mutuel de quelques mots de vos langues respectives. Un.e traducteur.rice pourra être présent.e sur les séjours, pour favoriser la compréhension entre les différents acteurs.

### 8. Et si nous avons des malentendus ou des conflits ?

Essayez de discuter calmement pour clarifier les attentes. En cas de conflit majeur, solicitez l'aide de l'association ou du/de la médiateur.trice du programme encadrant le séjour.

## D. SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

### 9. Que faire si la personne accueillie exprime des signes de détresse psychologique ?

Écoutez avec bienveillance sans insister. Orientez-la vers des professionnel.les ou des associations spécialisées si nécessaire, et informez-en le/la médiateur.trice du programme.

### 10. Quelles activités puis-je proposer pour faciliter l'intégration ?

Partagez des moments conviviaux : visites de la ferme, balades, fêtes locales, participation à des tâches légères si elles le souhaitent.

## E. ENCADREMENT DU SÉJOUR

### 11. Puis-je demander à la personnes accueillie de participer aux travaux agricoles ?

Oui, mais seulement de manière volontaire et adaptée à ses capacités. Aucune obligation ne doit être imposée, et cela ne peut remplacer un emploi rémunéré.

### 12. Que faire si la personne accueillie ne respecte pas les règles de la maison ?

Expliquez clairement vos attentes. En cas de non-respect persistant, en informer le médiateur du projet pour évaluer la situation et décider des mesures à prendre.

## F. FIN DU SÉJOUR

### 13. Comment se passe la fin de l'accueil ?

Vous pouvez organiser un moment convivial pour marquer cette étape et rester en contact si vous le souhaitez.

### 14. Et si la personne accueillie ne trouve pas de solution d'hébergement après son départ ?

Informez l'association partenaire. Elle pourra orienter la personne vers des solutions adaptées.

## G. RÉSEAUX ET SOUTIENS

### 15. Qui peut m'aider si je me sens dépassé ?

En informer le/la médiateur.trice présent.e avec vous sur le projet. Vous n'êtes pas seul.e et des solutions peuvent être trouvées pour vous soutenir, notamment en ce qui concerne l'aménagement du séjour.

### 16. Puis-je échanger avec d'autres accueillant·es ayant accueilli des personnes réfugiées ?

Qui, des rencontres ou des groupes d'échange peuvent être organisés par Batik International pour favoriser le partage d'expériences.

# ANNEXE

**Quelles sont les démarches à faire  
pour embaucher une personne  
réfugiée ?**



Cette annexe a pour objectif de vous fournir les informations légales et pratiques pour faciliter l'accès au marché du travail des personnes réfugiées, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides.

Si leur embauche peut paraître compliquée et intimidante, elle n'est en fait pas si différente de l'embauche d'un.e français.e.

## 1. Qui peut travailler ?

**Le droit de travailler en France dépend du statut de la personne :**

→ **Personnes bénéficiant d'une protection internationale (réfugiés, protection subsidiaire, apatrides)** : Ces personnes bénéficient d'un **accès libre au marché du travail français** dès l'obtention de leur statut ou la réception de leur premier récépissé constatant cette reconnaissance.

Dès l'obtention de ce statut, ces personnes sont placées sous le régime du droit commun; leur embauche est donc identique à celle d'un citoyen français.

→ **Demandeurs d'asile** : Leur accès au marché du travail est plus restreint. Ils peuvent demander une autorisation de travail uniquement si leur demande d'asile est examinée par l'Ofpra depuis plus de 6 mois.

Cette demande d'autorisation doit être déposée par vous, en tant que futur employeur, auprès de la préfecture ou de la Direccte, et doit être accompagnée d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail. L'autorité administrative a deux mois pour instruire la demande.



## 2. Vérifier le droit de travailler

Pour vous assurer qu'une personne bénéficiant d'une protection internationale est autorisée à travailler, il suffit de lui demander une copie de son **récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale**, de son **récépissé de demande de carte de séjour**, ou de son **titre de séjour**.

En l'absence de ces documents, la dernière page de la décision de l'Ofpra ou de la CNDA peut également être présentée comme preuve. **Pour les demandeurs d'asile, vous devez vous assurer qu'ils ont obtenu l'autorisation de travail spécifique pour leur statut.**



## 3. Contrats de travail et droits généraux

Les personnes réfugiées et bénéficiaires de la protection subsidiaire peuvent signer **les mêmes types de contrats de travail que les citoyen.nes français.es**.

Elles peuvent signer un contrat à durée déterminée (CDD) ou à durée indéterminée (CDI), ainsi qu'un contrat de travail temporaire pour une mission courte. Elles ont également accès aux mêmes droits que les autres salariés sur le marché du travail français.



## 4. Bon à savoir

Si votre employé a obtenu des diplômes à l'étranger, il peut demander une attestation de comparabilité au centre Enic-Naric France. Les demandes des personnes réfugiées sont traitées en priorité et gratuitement. Vous pouvez accompagner votre employé dans cette démarche.

Normalement, l'embauche d'un travailleur étranger nécessite à l'employeur de payer une **taxe à l'OFII**. Néanmoins, **les personnes bénéficiant d'une protection internationale et les demandeur.ses d'asile en sont exonérées**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le guide **Info Emploi Réfugiés**, réalisé par Tent et Emploi Action Réfugiés.



**Merci pour votre lecture !**



Nous remercions chaleureusement à toutes les personnes qui ont pu contribuer, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration de ce guide. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours par mail à l'adresse [migration@batik-international.org](mailto:migration@batik-international.org).

# CRÉDITS

## PHOTOGRAPHIES

- Chemin dans une praire (p. 4 et 5) → Masood Aslami [Unsplash]
- Étalage de fruits et légumes (p.6 et 7) → Équipe de [Batik]
- Personnes réunies autour d'une table (p.16) → Équipe de [Batik]
- Personnes qui travaillent la terre (p.17) → Équipe de [Batik]
- Homme perdu dans le métro (p.19) → KC Shum [Unsplash]
- Atelier avec des participants devant un enclos de bovins (p.26) → Équipe de [Batik]
- Groupe de participant·es en atelier à l'extérieur (p.27) → Équipe de [Batik]
- Extrait de la vidéo youtube : «Inclusion des personnes réfugiées : le témoignage d'Eric Robert, paysan en Normandie (p.29) → sur la chaîne YT de [Batik International]
- Horloge (p.32) → BAEP [Unsplash]
- Travail agricole lors d'un séjour (p.33) → Équipe de [Batik]
- Participants d'un séjour faisant du fromage (p.35) → Équipe de [Batik]
- Participants d'un séjour qui aident sur l'exploitation (p.35) → Équipe de [Batik]
- Photo d'Eric Robert - accueillant (p.43) → Équipe de [Batik]
- Paysage agricole (p.43) → Beth Macdonald [Unsplash]
- Potager avec panneau «Welcome» (p.54) → Hiroko Nishimura [Unsplash]

## ILLUSTRATIONS & ICÔNES

- Colline avec une maison (4ème de couverture) → Fast Ink [Unsplash]
- Femme réfugiée avec son enfant (p.9) → storyset [Freepik]
- Icône bouclier-cœur (p.9) → Mohammed Atif [Freepik]
- Icône papier juridique (p.9) → Maan Icons [Freepik]
- Homme âgé demandeur d'asile (p.10) → storyset [Freepik]
- Jeune réfugié (p.13) → storyset [Freepik]

# CRÉDITS

- Homme et enfant apatride (p.14) → storyset [Freepik]
- Personne au travail (p.18) → Afian Rochmah Aff [Freepik]
- Maison avec une balance (p.18) → Hajicon [Freepik]
- Sablier avec une horloge ( p.18) → Shahid-Mehmood [Freepik]
- Manifestation personnes racisées (p.18) → Heyho Visual [Unsplash]
- Femme devant son ordinateur (p.20) → Esma Melike Sezer [Unsplash]
- Femme dans son bain (p.20) → Esma Melike Sezer [Unsplash]
- Femme qui pleure (p.21) → Esma Melike Sezer [Unsplash]
- Homme sous une lampe (p.21) → Esma Melike Sezer [Unsplash]
- Porte et mains qui se saluent (p.22) → Nick [Unsplash]
- Documents à traduire (p.22) → GOWI [Freepik]
- Traduction d'un livre (p.22) → Cercle de conception [Freepik]
- Certification niveau (p.22) → fatihicon [Freepik]
- Malette et loupe (p.23) → Sita Raisita [Noun Project]
- Diplôme (p.23) → panjiulum.id [Freepik]
- Personnes exclus (p.23) → freepik [Freepik]
- Ordinateur, cahier et café (p.23) → Art Attack [Unsplash]
- Moyens de contraception (p.24) → Mohammed Atif [Freepik]
- Santé mentale (p.24) → narakOrn [Freepik]
- Alerte diplôme (p.24) → Afif Fudin [Freepik]
- Homme sur un rocher (p.24) → Ahmed Hossam [Unsplash]
- Coin tranquille à la campagne (p.26) → Art Attack [Unsplash]
- Hiver à la campagne (p.27) → publicdomainvectors [Unsplash]
- Maison et globe terrestre (p.28) → Erix [Freepik]
- Groupe de personnes (p.28) → Perametade Games [Noun Project]
- Champs (p.28) → Akhmad Sobahus Surur [Noun Project]
- Vache dans un champs (p.29) → Art Attack [Unsplash]
- Falaises face à la mer (p.30) → the\_iop [Unsplash]
- Personnes migrantes (p.31) → amonrat rungreangfangsai [Freepik]
- Atelier collectif (p.31) → Slamlabs [Freepik]
- Hébergement (p.31) → Smashicons [Freepik]

- Discussion (p.31) → Nur syifa fauziah [Freepik]
- Documents administratifs (p.31) → Abdul-Aziz [Freepik]
- Campagne (p.31) → amonrat rungreangfangsai [Freepik]
- Main avec une plante (p.36) → Esma melike Sezer [Freepik]
- Personne qui skate (p.37) → Prayag Aghara [Unsplash]
- Mains qui tiennent un cœur (p.38) → rawpixel.com [Freepik]
- fille assise sur une mongolfière (p.41) → Esma melike Sezer [Unsplash]
- Groupe d'agriculteurices (p.44 et 45) → ensembles d'histoires [Unsplash]
- ensemble d'illustrations sur la santé mentale (p.42) → freepik [Freepik]
- 2 personnes qui lisent (p.47) → pikisuperstar [Freepik]
- 2 personnes qui regardent un film (p.48) → pikisuperstar [Freepik]
- icône d'un travailleur (p.55) → Designing Hub [Freepik]
- icône d'une main qui tiens une balance (p.56) → Muhammed Al [Freepik]
- icône contrat de travail (p.56) → Dragon Icons [Freepik]
- icône ampoule (p.57) → manshagraphics [Freepik]
- 2 vaches (p.58) → Esma melike Sezer [Unsplash]

Mise en page et illustrations des pages de chapitres → Darinka Rabu

